

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du responsable du master 2 Mention Energie du 11 septembre 2024.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres du jury pour l'année universitaire 2024-2025 Master 2 Mention Energie, parcours FIRST option Génie des Procédés Chimiques les enseignants suivants :

- | | |
|----------------------------------|--|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LACOUR Corine – <i>présidente du jury</i> |
| -BULTEL Arnaud | -LEVENEUR Sébastien |
| -DELANNEY Arnaud | -POLAERT Isabelle |
| -ESTEL Lionel | -VERNIERES Lamiae |
| -FOURNIER-SALAUN Marie-Christine | |

Article 2

La responsable pédagogique du Master 2 Mention Energie, Corine LACOUR, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la responsable pédagogique désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La responsable pédagogique précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

